



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr



© Yves le Bars, Burkina Faso 2017

## RAPPORT FINANCIER 2017

Assemblée générale du 26 juin 2018



## SOMMAIRE

---

<b>1. RAPPORT DU TRESORIER.....</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>6</b>
<b>3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>16</b>
3.1. Chiffres clés.....	16
3.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	16
3.3. Principales règles et méthodes comptables.....	17
3.4. Résultat.....	17
3.5. Informations sur le bilan.....	18
3.6. Informations sur le compte de résultat.....	21
3.7. Autres informations.....	24
<b>4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES.....</b>	<b>26</b>
4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI.....	27
4.2. Politique de réserves.....	27
4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER).....	27
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER).....	29
4.5. Les ressources (colonne 2 du CER).....	34
4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER).....	34
4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017 (colonne 4 du CER).....	34
<b>5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION.....</b>	<b>36</b>
5.1. Conventions signées en 2017.....	36
5.2. Conventions exécutées en 2017 et signées lors des exercices précédents	37

## 1. RAPPORT DU TRESORIER

---

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'étaient fixés le CFSI lors de notre Assemblée Générale de juin 2017, en particulier le nouveau cadre stratégique approuvé à cette occasion. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Afin d'éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2017, je vous propose, comme chaque année, de passer en revue les éléments marquants de l'année écoulée :

Le premier fait caractéristique de l'exercice 2017 est qu'il présente un bilan en légère régression par rapport à l'année passée, passant de 8 845 422 € à 7 383 706 €, en raison de la consommation des fonds dédiés pluriannuels affectés aux programmes Agriculture et Alimentation, Coopérer Autrement en Acteurs de Changement, PCPA Algérie et PCPA Congo.

Le solde de l'exercice est très légèrement positif et supérieur aux deux années précédentes ; il s'élève à 3 941,25 € pour 2017, montant que nous proposons d'affecter à la réserve statutaire comme pour les exercices passés.

Le budget est en légère diminution, passant de 4 662 903 € à 4 046 863 €. Cette légère baisse des dépenses s'explique par le fait que 2017 a été une année de transition avec une relance du cycle triennal de mise en œuvre de plusieurs programmes pluriannuels. On observe ainsi une baisse des engagements à réaliser, lesquels passent de 1 637 279 € à 992 798 €. Cette phase de transition s'illustre également par les indicateurs du « suivi de la production » détaillés dans la note du commissaire aux comptes (diminution des produits constatés d'avance et augmentation des fonds dédiés).

L'année 2017 est donc une année de « redémarrage de cycle » pour certaines de nos activités: la 3ème phase du PCPA Algérie et la mise en œuvre du budget révisé de la convention PCPA Congo. Le programme Agriculture et Alimentation est quant à lui en pleine année de convention triennale avec l'AFD et le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement s'inscrit dans la continuité de l'année précédente. Le montant total alloué aux missions sociales est stable par rapport à l'année écoulée, passant de 2 519 962 € à 2 558 677 €. En termes de proportions, la thématique Société Civile et Participation représente 54 % de nos emplois, et la thématique Agriculture et Alimentation environ 30 %, des pourcentages comparables aux trois années précédentes.

Le montant des charges de personnel a augmenté en 2017, passant de 747 377 € à 789 783 € (soit une augmentation de 5,6 %) du fait du recours à des salariés en contrat à durée déterminée pour deux programmes. Ce montant fait suite à 2 années de baisse et reste inférieur au niveau de 2014. Plus de trois quarts du temps de l'équipe (77 %) a été affecté aux missions sociales en 2017, un pourcentage en augmentation par rapport aux 2 années précédentes, du fait de la phase de « démarrage de cycle » qui caractérise l'exercice écoulé.

L'année 2017 se caractérise également par l'évolution du financement du CFSI qui a été assuré à 85 % par des ressources de l'exercice et à 15 % par des reprises sur dotations aux engagements (contre 34 % et 26 % les deux années précédentes, illustrant le fait que l'exercice écoulé est une phase de redémarrage de cycle pour plusieurs programmes). Les subventions publiques et privées de l'exercice sont en légère augmentation, passant de 2 230 049 € à 2 565 568 €. Elles sont constituées à hauteur de 83 % par les cofinancements de l'Agence française de développement et de l'Union européenne, les 17 % restants étant

composés de subventions issues de diverses fondations privées (Fondation de France, Fondation Carasso, Fondation Abbé Pierre...), une proportion en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, les fonds issus de la générosité sont en croissance de 5 % en 2017, passant de 534 095 € à 562 232 €, un changement de tendances par rapport aux années précédentes. Cette augmentation s'explique par la progression des prélèvements des anciens donateurs ainsi que l'arrivée de nouveaux donateurs. Ces bons résultats sont liés tant au succès des opérations de fidélisation, que de celles de réactivation et de recrutement de donateurs.

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2018 :

L'exercice en cours s'inscrit dans la continuité de la phase de redémarrage initiée l'an dernier sur plusieurs programmes, dans le cadre plus général de la stratégie adoptée il y a un an.

Sa réalisation est rendue possible grâce au soutien des donateurs privés (en augmentation) et grâce à celui de l'Agence Française de Développement et des fondations partenaires, en particulier la Fondation de France.

L'équipe a réussi à trouver les financements nécessaires pour la phase où se trouve le CFSI, avec un équilibre amélioré entre donateurs individuels, bailleurs de fonds publics et fondations indépendantes - avec néanmoins une prépondérance de l'Agence Française de Développement qui souligne notre besoin de continuer à élargir et diversifier nos ressources de financement.

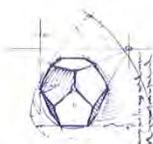
Pour ce faire, il est important de continuer à développer la reconnaissance de notre expérience et de notre capacité à construire des partenariats de long terme, opérationnels et financiers, au service de la solidarité internationale.

Pour finir, je souhaite à tou.te.s un débat riche et fructueux pour cette Assemblée Générale qui nous donne l'occasion d'échanger ensemble sur une nouvelle version de notre charte Agriculture et Alimentation, résultant d'un processus fructueux d'élaboration collective au sein de notre plateforme.

Christophe ALLIOT

Trésorier du CFSI

## 2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**  
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**Association**  
**COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE**  
**(C.F.S.I.)**  
32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

*À l'Assemblée Générale de l'association C.F.S.I.*

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28/06/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.F.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Total Bilan :	7 383 706 euros
Total Produits d'exploitation :	3 408 221 euros
Total Résultat :	3 941 euros

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans l'annexe « Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » du présent rapport.

19-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - Contact : [magalie.peromy@softreport.fr](mailto:magalie.peromy@softreport.fr)

S.A.R.L. au capital de 11 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.  
SIREN N°302 588 025 RUCS PARIS - T.F. Intracommunautaire : FR 08 302 588 025



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des encours et des créances liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI STATUE SUR LES COMPTES (Rapport du Trésorier, L'Essentiel)**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

### **DOUCET, BETH ET ASSOCIES**

*Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Paris*



Représentée par Nathalie ELIO

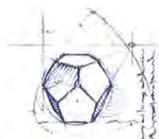


**Annexe au rapport :**  
**Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**Association**

**COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE  
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation  
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

19-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - Contact : magalie.peromy@softreport.fr

S.A.R.L. - UC - CAPITAL DE 41 101,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
SIREN B 302 388 025 RCS PARIS - TEL Intracommunautaire : FR 08 302 388 125



***Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.***

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **112 611,00 euros** pour l'exercice 2017 et se décompose ainsi :

- Artisans du Monde, représenté par Gérald Godreuil	2 500,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan	4 800,00 euros
- Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle	4 300,00 euros
- Echangeons le Monde, représenté par Gérald Godreuil	2 000,00 euros
- Elevages sans Frontières, représenté par Bruno Guermonprez	19 971,00 euros
- SOL, représenté par Clotilde BATO	15 000,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	64 040,00 euros

**CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **738 948,00 euros** pour les exercices 2012 et suivants et se décompose ainsi :

- Batik International, représenté par Pauline de la Cruz	64 040,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan	58 575,00 euros
- CGT, représenté par Marie-Christine Naillod	66 440,00 euros
- Coopération Atlantique, représenté par Pierre Demerle	81 440,00 euros
- Elevages sans Frontières, représenté par Bruno Guermonprez	48 000,00 euros
- Fédération Artisans du Monde, représenté par Gérald Godreuil	1 100,00 euros
- GRDR, représenté par Olivier Le Masson	115 620,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	170 960,00 euros
- ESSOR, représenté par Jean-Philippe Delgrange	66 333,00 euros
- SPF, représenté par Lysia Beysseance	66 440,00 euros

Fait à Paris, le 11 juin 2018

**DOUCET, BETH & Associés**

*Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Nathalie ELIO

<b>CFSI</b>	<b>Bilan actif</b>	<b>N° Siret</b> 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		<b>NAF (APE)</b> 8899b
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>
		<b>Période du</b> 01/01/17
		<b>au</b> 31/12/17
		Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 06/06/18 à 22:35:18 Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 330,47 €</b>	<b>18 330,47 €</b>		<b>778,20 €</b>
Logiciels	18 330,47 €	18 330,47 €		778,20 €
Logiciels en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>59 572,12 €</b>	<b>51 469,74 €</b>	<b>8 102,38 €</b>	<b>10 051,58 €</b>
Agencement, matériel, mobilier	59 572,12 €	51 469,74 €	8 102,38 €	10 051,58 €
Autres participations				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>17 720,77 €</b>		<b>17 720,77 €</b>	<b>17 720,77 €</b>
Dépôt loyer et 1 % logement	17 720,77 €		17 720,77 €	17 720,77 €
<b>TOTAL I</b>	<b>95 623,36 €</b>	<b>69 800,21 €</b>	<b>25 823,15 €</b>	<b>28 550,55 €</b>
<b>Créances</b>	<b>3 641 158,78 €</b>		<b>3 641 158,78 €</b>	<b>5 354 553,17 €</b>
Créances diverses	523 758,54 €		523 758,54 €	418 171,17 €
Subventions à recevoir	3 117 400,24 €		3 117 400,24 €	4 936 382,00 €
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>26 122,34 €</b>		<b>26 122,34 €</b>	<b>19 253,00 €</b>
Autres titres	26 122,34 €		26 122,34 €	19 253,00 €
<b>Disponibilités</b>	<b>2 248 334,26 €</b>		<b>2 248 334,26 €</b>	<b>1 590 766,81 €</b>
Banque	2 248 334,26 €		2 248 334,26 €	1 590 766,81 €
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 442 267,47 €</b>		<b>1 442 267,47 €</b>	<b>1 852 299,41 €</b>
Charges constatées d'avance	1 442 267,47 €		1 442 267,47 €	1 852 299,41 €
<b>TOTAL II</b>	<b>7 357 882,85 €</b>		<b>7 357 882,85 €</b>	<b>8 816 872,39 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>7 453 506,21 €</b>	<b>69 800,21 €</b>	<b>7 383 706,00 €</b>	<b>8 845 422,94 €</b>

DOUCET BETH & ASSOCIES  
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
 13-14 rue de l'Eglise - 75015 Paris

<b>CFSI</b>	<b>Bilan passif</b>	<b>N° Siret</b> 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		<b>NAF (APE)</b> 8899b
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>
		<b>Période du</b> 01/01/17
		<b>au</b> 31/12/17
		<b>Tenue de compte :</b> EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8,10 Date de tirage 06/06/18 à 22:35:18 Page : 2

Détail des postes	Valeurs nettes	Au 311216
<b>Fonds associatif</b>	<b>64 131,74 €</b>	<b>61 294,75 €</b>
Réserve statutaire	64 131,74 €	61 294,75 €
<b>Réserves</b>	<b>350 632,74 €</b>	<b>350 632,74 €</b>
Réserve opération de développement	350 632,74 €	350 632,74 €
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 941,25 €</b>	<b>2 836,99 €</b>
Résultat de l'exercice	3 941,25 €	2 836,99 €
<b>TOTAL (I)</b>	<b>418 705,73 €</b>	<b>414 764,48 €</b>
<b>Provisions pour risques</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>2 645,12 €</b>
Provisions pour risques	5 000,00 €	2 645,12 €
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>2 645,12 €</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>2 840 837,19 €</b>	<b>2 471 996,83 €</b>
Fonds dédiés sur subventions	2 551 086,60 €	2 137 388,13 €
Fonds dédiés sur fonds privés	289 750,59 €	334 608,70 €
<b>Dépôts reçus pour bureaux</b>	<b>8 601,80 €</b>	<b>8 601,80 €</b>
Dépôts sous locataires bureau	8 601,80 €	8 601,80 €
<b>dettes financières</b>		<b>95,07 €</b>
banques creditrices		95,07 €
<b>Dettes fourniss. &amp; cptes rattachés</b>	<b>2 172 156,72 €</b>	<b>2 325 511,95 €</b>
Dettes fourniss. & cptes rattachés	2 172 156,72 €	2 294 871,83 €
Subventions à reverser		30 640,12 €
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>138 909,56 €</b>	<b>119 820,69 €</b>
Dettes fiscales et sociales	138 909,56 €	119 820,69 €
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>1 799 495,00 €</b>	<b>3 501 987,00 €</b>
Produits constatés d'avance	1 799 495,00 €	3 501 987,00 €
<b>TOTAL (III)</b>	<b>6 960 000,27 €</b>	<b>8 428 013,34 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>	<b>7 383 706,00 €</b>	<b>8 845 422,94 €</b>

**DOUCET BETH & ASSOCIES**  
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

<b>CFSI</b>	<b>Compte de résultat</b>	<b>N° Siret</b> 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		<b>NAF (APE)</b> 8899b
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>
		<b>Période du</b> 01/01/17
		<b>au</b> 31/12/17
		<b>Tenue de compte :</b> EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 06/06/18 à 22:36:23 Page : 1

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
-------------------	--	--	-----------	-----------

<b>CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
<b>Achats et services</b>			<b>474 025,77 €</b>	<b>514 074,65 €</b>
EDF			763,72 €	855,54 €
Fournitures de bureau et entretien			6 458,03 €	3 541,24 €
Photocopies			4 614,54 €	4 767,18 €
Fournitures action sensibilisation				60,84 €
Sous traitance			136 206,73 €	90 209,26 €
Entretien, assurances, documentatio			23 756,39 €	29 474,26 €
Loyers et charges locatives			87 118,50 €	80 457,08 €
Honoraires et expertise			16 550,40 €	71 164,95 €
Impression, publication			30 840,28 €	30 493,21 €
Déplacements et frais de mission			108 627,39 €	144 489,19 €
Affranchissement, téléphone, fax			29 354,22 €	32 740,85 €
Autres services extérieurs			29 735,57 €	25 821,05 €
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>6 374,05 €</b>	<b>3 120,69 €</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			6 374,05 €	3 120,69 €
<b>Charges du personnel</b>			<b>792 839,42 €</b>	<b>747 377,76 €</b>
Salaires, stagiaires			503 644,48 €	481 644,24 €
Cotisations sociales			289 194,94 €	265 733,52 €
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>9 064,20 €</b>	<b>2 865,06 €</b>
Dot amortissements			9 064,20 €	2 865,06 €
<b>Autres charges</b>			<b>1 759 304,20 €</b>	<b>1 743 105,51 €</b>
Charges diverses de gestion			12 852,21 €	14 028,11 €
Convention actions développement			1 654 537,99 €	1 689 077,40 €
Convention sensibilisation, étude			91 914,00 €	40 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 041 607,64 €</b>	<b>3 010 543,67 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES (II)</b>			<b>3 453,42 €</b>	<b>6 855,46 €</b>
Intérêts et charges assimilées			7,72 €	37,84 €
Différences négatives de change			3 445,70 €	6 817,62 €
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>			<b>3 453,42 €</b>	<b>6 855,46 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)</b>			<b>3 565,65 €</b>	<b>3 015,00 €</b>
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles			3 565,65 €	3 015,00 €
Valeur comptable actifs cédés				
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>3 565,65 €</b>	<b>3 015,00 €</b>
<b>ENGAGEMENTS (IV)</b>			<b>992 798,25 €</b>	<b>1 637 279,30 €</b>
Engagements sur subventions			844 069,19 €	1 583 279,30 €
Engagements sur ressources privées			148 729,06 €	54 000,00 €
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>			<b>992 798,25 €</b>	<b>1 637 279,30 €</b>
<b>Impôts</b>			<b>1 497,00 €</b>	<b>2 373,00 €</b>
Impôts sur intérêts livrets			1 497,00 €	2 373,00 €
<b>Solde créditeur</b>			<b>3 941,25 €</b>	<b>2 836,99 €</b>
Bénéfice			3 941,25 €	2 836,99 €
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>4 046 863,21 €</b>	<b>4 662 903,42 €</b>

**DOUCET BETH & ASSOCIES**  
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
 13-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

<b>CFSI</b>	<b>Compte de résultat</b>	<b>N° Siret</b> 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		<b>NAF (APE)</b> 8899b
75009 PARIS	<b>Document fin d'exercice</b>	<b>N° Identifiant</b>
		<b>Période du</b> 01/01/17
		<b>au</b> 31/12/17
		<b>Tenue de compte :</b> EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 8.10 Date de tirage 06/06/18 à 22:36:23 Page : 2

Détail des postes	Au 311217	Au 311216
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
<b>Vente de produits et prestations</b>	<b>3 900,35 €</b>	<b>4 516,80 €</b>
Ventes de marchandises		
Produits activités annexes	3 900,35 €	4 516,80 €
<b>Collecte générosité du public</b>	<b>562 232,04 €</b>	<b>534 095,60 €</b>
Dons non affectés	560 547,76 €	507 315,35 €
Legs	1 684,28 €	26 780,25 €
<b>Subventions</b>	<b>2 565 568,84 €</b>	<b>2 230 049,75 €</b>
Subventions publiques	2 123 519,00 €	1 988 048,94 €
Subventions privées	442 049,84 €	242 000,81 €
<b>Autres produits</b>	<b>276 520,71 €</b>	<b>234 804,57 €</b>
Autres produits	52 170,13 €	46 231,57 €
Participation membres/part activité	220 892,41 €	184 302,90 €
Transferts de charges	3 458,17 €	4 270,10 €
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 408 221,94 €</b>	<b>3 003 466,72 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (II)</b>	<b>10 698,26 €</b>	<b>62 203,90 €</b>
Intérêts, produits nets cession vmp	10 698,26 €	62 203,90 €
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 698,26 €</b>	<b>62 203,90 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)</b>	<b>3 985,12 €</b>	<b>3 043,32 €</b>
Reprise risque et charge	2 645,12 €	3 000,00 €
Sur opérations de gestion	1 340,00 €	43,32 €
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 985,12 €</b>	<b>3 043,32 €</b>
<b>REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)</b>	<b>623 957,89 €</b>	<b>1 594 189,48 €</b>
Reprise sur subventions	430 370,72 €	1 023 864,93 €
Reprise sur fonds privés	193 587,17 €	570 324,55 €
<b>REPRISE SUR FONDS DEDIES</b>	<b>623 957,89 €</b>	<b>1 594 189,48 €</b>
<b>Solde débiteur</b>		
Perte		
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>	<b>4 046 863,21 €</b>	<b>4 662 903,42 €</b>

## 3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

### 3.1. Chiffres clés

Les comptes de l'exercice ont été approuvés par le conseil de direction le 8 juin 2018, en présence du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Beth.

- Total du bilan	7 383 706,00 €
- Total du compte de résultat	4 046 863,21 €
- Résultat de l'exercice	3 941,25 €

### 3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

#### L'adoption d'un nouveau cadre stratégique 2017 – 2021

L'année 2017 a vu l'adoption d'un nouveau cadre stratégique qui a confirmé les trois métiers du CFSI :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique ;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires qui concerne l'ensemble des programmes animés par le CFSI ;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Ces trois métiers concernent l'ensemble des programmes animés par le CFSI :

- axe agriculture et alimentation : programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao), ALIMENTERRE et plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation ;
- axe société civile : programme coopérer autrement en acteurs de changement et les deux programmes concertés pluri-acteurs (PCPA).

#### Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2017 est en diminution par rapport au 31/12/2016 passant de 8 845 422,94 € à 7 383 706,00 €. Cette diminution s'explique par la mise en œuvre des programmes pluriannuels du CFSI. Ce calendrier entraîne chaque année des modifications importantes dans les produits et les charges constatées d'avance.

La diminution des charges du compte de résultat 2017 (- 15 %) est également liée à l'exécution des programmes qui a conduit à constater des dotations aux engagements moins importantes. Les charges de l'exercice hors dotations aux engagements ne connaissent pas de variation significative (+ 1 %).

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français (Agence Française de Développement), de l'Union européenne pour les deux PCPA, de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en progression de 5 % (534 095,60 € à 562 232,04 €), notamment grâce à une opération de recrutement de donateurs.

### 3.3. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, campagne ALIMENTERRE, CAAC) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2017 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 122 489,49 €, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

### 3.4. Résultat

Le compte de résultat 2017 laisse apparaître un solde positif de 3 941,25 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 68 072,99 €.

### 3.5. Informations sur le bilan

#### Informations sur les comptes de bilan - actif

##### Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2017			31/12/2017
Logiciels	18 330,47	0,00	0,00	18 330,47
Mobilier et matériel de bureau	6 796,12	0,00	0,00	6 796,12
Matériel informatique	16 786,38	1 336,80	0,00	18 123,18
Travaux siège social	34 652,82	0,00	0,00	34 652,82
<b>Total des immobilisations</b>	<b>76 565,79</b>	<b>1 336,80</b>	<b>0,00</b>	<b>77 902,59</b>

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels).

##### Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2017			31/12/2017
Logiciels	17 552,26	778,20	0,00	18 330,47
Mobilier et matériel de bureau	6 796,12	0,00	0,00	6 796,12
Matériel informatique	13 552,40	1 887,52	0,00	15 439,91
Travaux siège social	27 835,23	1 398,48	0,00	29 233,71
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>65 736,01</b>	<b>4 064,20</b>	<b>0,00</b>	<b>69 800,21</b>

##### Immobilisations financières : 17 720,77 € (17 720,77 € au 31/12/2016)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier 15 228,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 2 492,39 €

##### Créances diverses : 523 758,54 € (418 171,17 € au 31/12/2016)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : Festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2017 et encaissés en 2018 (75 510,50 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoit un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (448 248,04 €).

**Subventions à recevoir : 3 117 400,24 € (4 936 382,00 € au 31/12/2016)**

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	2 343 137,00	2 343 137,00	-
Autres subventions – dont UE	774 263,24	684 863,24	89 400,00
<b>Total</b>	<b>3 117 400,24</b>	<b>3 028 000,24</b>	<b>89 400,00</b>

**Charges constatées d'avance : 1 442 267,47 € (1 852 299,41 € au 31/12/2016)**

Ce poste correspond aux charges constatées en 2017 qui concernent les exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2017 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (181 064,30 €) et les partenaires des Programmes agriculture et alimentation, CAAC, PCPA Algérie et PCPA Congo (1 130 523,03 €) ;
- les charges engagées au titre des programmes et qui se dérouleront après le 31/12/2017 : frais de déplacement, loyer cellule Alger, prestataires (99 563,90 €) ;
- les charges engagées en 2017 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2017 (31 116,24 €).

**Informations sur les comptes de bilan – passif****Fonds propres : 418 705,73 € (414 764,48 € au 31/12/2016)**

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2017, le résultat de l'exercice 2016 a été affecté à la réserve statutaire.

fonds propres	01/01/2017	mouvement	résultat 2017	31/12/2017
Réserve statutaire	61 294,75	2 836,99		64 131,74
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Résultat de l'exercice	2 836,99	-2 836,99	3 941,25	3 941,25
<b>Total des fonds propres</b>	<b>414 764,48</b>	<b>0,00</b>	<b>3 941,25</b>	<b>418 705,73</b>

**Provision pour risques : 5 000 € (2 645,12 au 31/12/2016)**

La provision correspond à un risque de perte de change pour une subvention versée en dollars. En 2017, nous avons dû constater une perte sur les dettes contractées par certaines OSC congolaises lors de la phase 2010-2013 du PCPA. La perte a été constatée en 2017, la provision pour risques actée en 2016 a donc été reprise.

**Fonds dédiés : 2 840 837,19 € (2 471 996,83 € au 31/12/2016)**

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

FONDS DEDIES - ORIGINE DES FONDS	1/01/2017	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/17
Subventions publiques	2 137 388,13	844 069,19	430 370,72	2 551 086,60
Générosité du public	98 677,55	57 000,00	0,00	155 677,55
Subventions privées	235 931,15	91 729,06	193 587,17	134 073,04
<b>Total</b>	<b>2 471 996,83</b>	<b>992 798,25</b>	<b>623 957,89</b>	<b>2 840 837,19</b>

**Dépôts reçus : 8 601,80 € (8 601,80 € au 31/12/2016)**

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32, rue Le Peletier.

**Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 2 172 156,72 € (2 325 511,95 € au 31/12/2016)**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 766 634,16 € ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 215 508,70 € dont 16 191 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, Pafao, ALIMENTERRE) : 1 190 013,86 € dont 67 415,70 € sont à échéance supérieure à un an.

**Dettes fiscales et sociales : 138 909,56 € (119 820,69 € au 31/12/2016)**

Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : dotations aux congés payés (52 234,36 €), les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2017 qui ont été réglées au début de l'année 2018 (55 417,77 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (29 760,43 €) ;
- les dettes fiscales : 1 497 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

**Produits constatés d'avance : 1 799 495 € (3 501 987 € au 31/12/2016)**

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles le CFSI a signé une convention pluriannuelle de financement. La diminution s'explique par l'exécution des programmes.

**Autres informations****Information résumée sur l'état des créances et des dettes**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
<b>CREANCES</b>			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL et dépôt loyer	17 720,77	16 399,19	1 321,58
Créances diverses	523 758,54	523 758,54	
Subventions à recevoir	3 117 400,24	3 028 000,24	89 400,00
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>3 658 879,55</b>	<b>3 568 157,97</b>	<b>90 721,58</b>
<b>DETTES</b>			
Dépôts reçus pour bureau	8 601,80	8 601,80	
Dettes fournisseurs	2 172 156,72	2 088 550,02	83 606,70
Dettes fiscales et sociales	138 909,56	138 909,56	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 319 668,08</b>	<b>2 236 061,38</b>	<b>83 606,70</b>

## Engagements hors bilan

Le CFSI est colégataire universel avec 5 associations du legs de M Pierre-Marcel Colombier dont l'état de l'actif et du passif révèle une succession bénéficiaire. Au jour de la clôture des comptes, le montant destiné au CFSI reste inconnu.

## 3.6. Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

### Les charges

#### Les achats et services extérieurs : 474 025,77 € (514 074,65 € en 2016)

Les achats et les services extérieurs sont en diminution de 8 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate :

- une augmentation de la sous-traitance liée en grande partie à l'opération de recrutement de nouveaux donateurs et dans une moindre mesure au recours à une agence pour la Baseline et le visuel d'ALIMENTTERRE, au recours à un rédacteur pour la publication sur le consommateur local qui sera finalisée en 2018 et une augmentation du poste loyers et charges (régularisation de charges) ;
- des diminutions supérieures à 15% de certains postes : le poste entretien et assurances (renégociation du contrat), les honoraires (en 2016, ce poste comprenait des audits de fin de phase de deux programmes et des frais d'étude) ; les déplacements et frais de missions (en 2016, ce poste comprenait l'organisation du séminaire international du programme CAAC) et l'affranchissement et la téléphonie.

#### Les ressources humaines : 792 839,42 € (747 377,76 € en 2016)

Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 26 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont en progression par rapport à 2016 notamment en raison du recours à des salariés en contrat à durée déterminée pour 2 programmes. Le niveau des rémunérations est déterminé par une grille de salaires. La valeur du point est augmentée suite à l'adoption du budget par les instances de l'association.

Les trois salaires annuels bruts les plus élevés se montent à 163 905 €.

#### Les autres charges : 1 759 304,20 € (1 743 105,51 € en 2016)

Les autres charges incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les différents programmes ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;
- les droits de diffusion des films qui sont refacturés aux organisateurs.

En 2017, 132 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 79 signées au cours de l'exercice. 113 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2017 et seront exécutées en 2018 et 2019.

MEMBRES ET PARTENAIRES CONCERNES	Montant exécuté en 2016	Montant exécuté en 2017
Membres du CFSI : Adesaf, Batik International, Cap Solidarités, CGT, Elevage sans frontières, Essor, Geres, Grdr, Gret, Guinée 44, SOL, SPF	829 059,90	469 437,59
Partenaires CFSI : Pafao et Caac (capitalisation et évaluation)	197 027,69	330 857,21
39 associations congolaises membres du PCPA Congo	75 773,08	269 164,99
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	217 117,77	284 285,53
5 associations algériennes membres du PCPA Algérie	58 783,71	11 637,36
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	311 315,25	289 155,31
<b>sous total conventions et charges liées aux actions de développement</b>	<b>1 689 077,40</b>	<b>1 654 537,99</b>
ALIMENTERRE (Associations locales Artisans du Monde, Cap Solidarités, Coopération Atlantique, membres du CFSI)	8 500,00	3 060,00
Etude plaidoyer (Gret)		58 649,00
ALIMENTERRE 16 pôles et relais non membres du CFSI,	31 500,00	30 205,00
<b>sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer</b>	<b>40 000,00</b>	<b>91 914,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 729 077,40</b>	<b>1 746 451,99</b>

**Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 992 798,25 € (1 637 279,30 € en 2016)**

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure à celle constatée en 2016 compte tenu de l'exécution des programmes.

### Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 85 % par des ressources de l'exercice et à 15 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

### Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence Française de Développement (Agriculture et Alimentation, PCPA Algérie, PCPA Congo, CAAC) et à des cofinancements de l'Union européenne (PCPA Algérie, PCPA Congo) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

**Les dons 560 547,76 € (507 315,35 € en 2016)**

Les montants collectés sont en progression par rapport au réalisé de 2016 (+ 43 K€). La progression s'explique par une augmentation des prélèvements et des montants collectés auprès de nouveaux donateurs.

	Nombre de dons 2016	Montants 2016	Don moyen	Nombre de dons 2017	Montants 2017	Don moyen
Donateurs 1 à 3 dons par an	3 298	243 895	74	3 095	244 985	79
Donateurs prélevés	15 514	239 967	15	15 418	245 300	16
Nouveaux donateurs	507	16 453	32	1 658	53 262	32
<b>Sous-total donateurs individuels</b>	<b>19 319</b>	<b>500 315</b>	<b>26</b>	<b>20 171</b>	<b>543 547</b>	<b>27</b>
Dons entreprise	1	7 000	1	2	17 000	
<b>TOTAL DONS</b>	<b>19 320</b>	<b>507 315</b>		<b>20 173</b>	<b>560 547</b>	

La stratégie de collecte a été validée par le conseil de direction de juin 2017. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation des donateurs actifs (90 % du montant total de la collecte) : mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée de « l'Essentiel de l'année 2016 », l'envoi de trois lettres d'appel au don et des opérations visant à augmenter le montant des prélèvements. A ces activités se sont ajoutés 8 appels aux dons par emailing ;
- réactivation d'anciens donateurs : une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 2 à 5 ans : 545 donateurs ont ainsi renouvelé leur engagement avec le CFSI ;
- recrutement de nouveaux donateurs : 1 658 donateurs ont rejoint le CFSI, notamment grâce à une opération démarrée à l'automne 2016 et qui s'est poursuivie durant l'année 2017.

Concernant les modalités de paiement, on note une stabilité des moyens de paiement :

- les prélèvements représentent 45,2 % du montant total de la collecte. 1 973 donateurs ont été prélevés en 2017, soit 32 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2017 ;
- les règlements par chèque représentent 47,6 % du montant total de la collecte ;
- les dons via Internet représentent 4,4 % du montant total (soit 23,6 K€) ;
- les autres moyens de paiement (virements etc.), 3,2 % du montant total.

**Les legs : 1 684,28 € (26 780,25 € en 2016)**

Les legs / assurances vie sont comptabilisés au moment de l'encaissement. En 2017, nous avons reçu une assurance vie.

**Les subventions publiques et privées : 2 565 568,84 € (2 230 049,75 € en 2016)**

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice.

La part, prévue au budget sur l'exercice et non consommée en cours d'année est inscrite en charges en dotations aux engagements. Si en cours d'année, une convention est signée, la part de la subvention concernant les exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance. Elle n'apparaît donc pas dans les montants indiqués ci-dessous.

OBJET	Origine	Montant
Agriculture et alimentation - Terres nourricières	AFD	969 000
PCPA Algérie - Joussour	AFD et UE	134 708
PCPA Congo	AFD et UE	843 811
Coopérer autrement en acteurs de changement	AFD	176 000
<b>Subventions publiques</b>		<b>2 123 519</b>
Programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest	Fondation de France et Seed found	141 000
PCPA Algérie - Joussour	Fondation de France Fondation d'entreprise groupe RATP	110 000
Coopérer autrement en acteurs de changement	Fondation Abbé Pierre	50 000
ALIMENTERRE et plaidoyer	Carasso, Biocoop, Osiwa et autres fondations	141 050
<b>Subventions privées</b>		<b>442 050</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 565 569</b>

### **Les autres produits : 276 520,71 € (234 804,57 € en 2016)**

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (40 315 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (220 892 €) ;
- des produits divers de gestion (15 314 €) incluant notamment des ressources pour le Festival de films ALIMENTERRE, les adhésions des organisations françaises, algériennes et congolaises aux PCPA Algérie et PCPA Congo.

### **Les produits financiers : 10 698,26 € (62 203,90 € en 2016)**

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (3 876,37 €) et les produits financiers issus des placements des livrets et des placements financiers (6 821,89 €). Les écarts de change correspondent à la variation du taux de change du dinar algérien entre la date de réception des virements et celle du paiement des dépenses

### **Les reprises sur ressources affectées : 623 957,89 € (1 594 189,48 € en 2016)**

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2017 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 430 370,72 € (Coopérer autrement en acteurs de changement) ;
- des fonds privés, soit 193 587,17 € pour différents programmes.

## **3.7. Autres informations**

### **Contributions volontaires à titre gratuit**

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 122 489,49 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 50 équivalents temps plein.

### **Ressources humaines**

Effectif salarié au 31/12/2017 : 13 équivalents temps plein dont 2 CDD.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) : néant

### **Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée**

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions statutaires sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements, tous déplacements confondus, se monte à 1 338,10 €

## Liste des filiales et autres organismes

Néant

## Agrément du Comité de la Charte

En février 2016, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

## Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth et Associés. Le montant des honoraires versés s'élève à 15 134 € TTC.

## Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2018 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, PCPA Congo, programme coopérer autrement en acteurs de changement, programme agriculture et alimentation).

## 4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne 1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2017 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2017	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2017	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2017
<b>MISSIONS SOCIALES</b>			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		116 664
agriculture et alimentation	902 926	142 656	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
société civile et participation	1 655 751	106 478	Dons manuels non affectés	542 505	542 505
<b>TOTAL DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 558 677</b>	<b>249 133</b>	Dons manuels affectés	17 000	17 000
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			Legs non affectés	1 684	1 684
frais d'appel à la générosité du public	196 352	196 352	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés et subventions publiques	4 671	0			
<b>TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>201 022</b>	<b>196 352</b>	<b>TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>561 189</b>	
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			2. Autres fonds privés	442 050	
vie associative	20 067	0	3. Subventions et autres concours publics	2 123 519	
fonctionnement	248 097	55 806	4. Autres produits	292 689	
communication institutionnelle	18 802	0			
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>286 966</b>	<b>55 806</b>			
<b>I Total des emplois inscrits au compte de résultat</b>	<b>3 046 666</b>	<b>501 291</b>	<b>I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>3 419 447</b>	
<b>II Dotations aux provisions</b>			II Reprises de provisions		
<b>III Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	992 798		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	623 958	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-57 000
<b>IV Excédent des ressources de l'exercice</b>	3 941		V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
<b>V TOTAL GENERAL</b>	<b>4 043 405</b>	<b>501 291</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 043 405</b>	<b>504 189</b>
<b>V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		501 291	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		501 291
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		102 562

Paris, le 8 juin 2018


Yves Le Bars  
Président

**DOUCET BETH & ASSOCIES**  
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS


Christophe Alliot  
Trésorier

## 4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme associative qui regroupe des organisations engagées dans la promotion des droits humains et la lutte contre les inégalités. Il agit en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et renforce les organisations des sociétés civiles. Il favorise le dialogue et un travail collectif entre ses membres pour leur permettre d'agir plus efficacement avec les populations et les organisations qu'ils soutiennent. Il soutient des initiatives concrètes dans les pays en développement, sensibilise l'opinion publique et mène des actions de plaidoyer auprès des décideurs.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs sur une entrée sectorielle ou géographique ;
- mobilisation de ressources financières pour accompagner des initiatives et des organisations soutenues par ses membres et / ou partenaires ;
- production et diffusion de connaissances issues de ses programmes et des expériences de ses membres pour sensibiliser d'autres réseaux, des non-convaincus et interpeller les décideurs politiques et économiques.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

## 4.2. Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2017, à 1,6 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio est équivalent à celui constaté au 31/12/2016. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

## 4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

### Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux axes programmatiques réaffirmés dans le cadre stratégique 2017 – 2021 adopté par l'assemblée générale de juin 2017 :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et paysanne et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à favoriser des coopérations autour d'enjeux partagés d'autre part à renforcer les organisations de la société civile pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques.

### Principes d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;

- les frais de recherche de fonds où figurent tous les coûts d'appel à la générosité du public, de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

### **Principes d'affectation des ressources aux missions sociales**

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est, le cas échéant, ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

### **Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement**

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement 7 % du coût des missions sociales pour les anciens programmes et 10 % pour les nouveaux) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

### **Principes concernant les immobilisations**

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'ont pas été utilisés dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

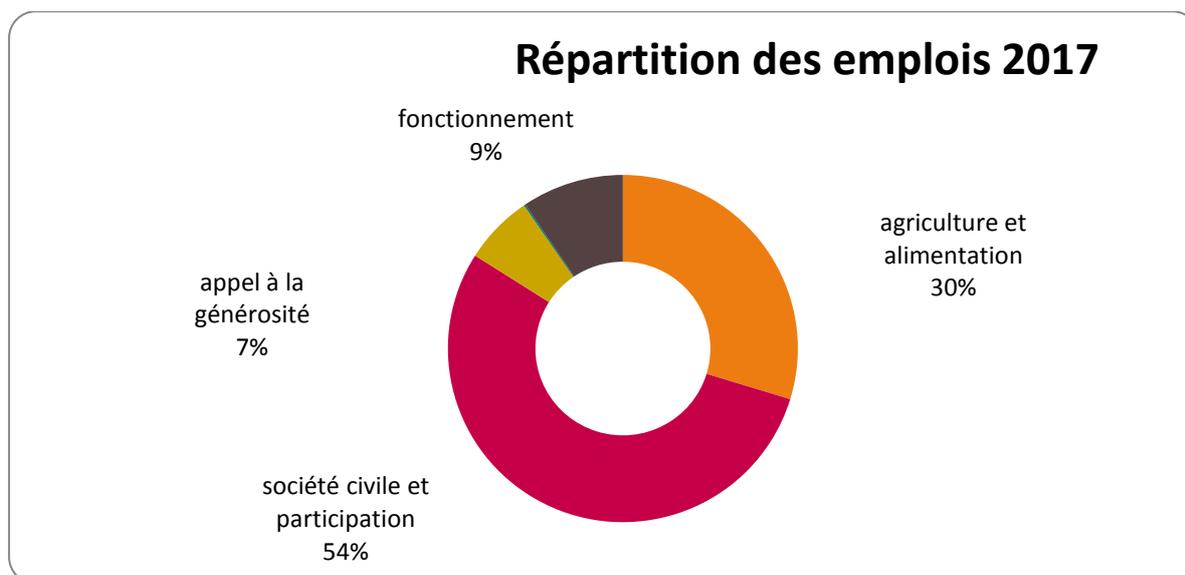
#### 4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

COMPTE DE RESULTAT							
	Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	TOTAL EMPLOIS	
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	346 117	139 375	325 519	91 914	902 926	
	Société civile et participation	260 831	852 604	542 316	0	1 655 751	
	<b>Missions sociales</b>	<b>606 948</b>	<b>991 979</b>	<b>867 836</b>	<b>91 914</b>	<b>0</b>	<b>2 558 677</b>
	frais d'appel à la générosité du public	48 110	148 241				196 352
	frais de recherche de fonds privés et publics	4 531	140				4 671
	<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>52 641</b>	<b>148 381</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>201 022</b>
	Vie associative	8 651	11 416				20 067
	Fonctionnement	106 496	141 601				248 097
	Communication institutionnelle	15 046	3 756				18 802
	<b>Fonctionnement</b>	<b>130 194</b>	<b>156 773</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>286 966</b>
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					992 798	992 798
	<b>TOTAL</b>	<b>789 783</b>	<b>1 297 133</b>	<b>867 836</b>	<b>91 914</b>	<b>992 798</b>	<b>4 039 464</b>
	Résultat						3 941
<b>TOTAL du CER</b>						<b>4 043 405</b>	

#### Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 84 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 7 % et le fonctionnement 9 %.



## Ventilation des emplois par nature de charges

	mission sociale	recherche de fonds	Fonctionnement	réalisé 2017
Edf	0	0	764	764
Fournitures bureau et entretien	3 795	599	2 063	6 458
Photocopies et copieur	3 731	504	380	4 615
Sous-traitance	22 082	113 947	177	136 207
Loyers et charges locatives	1 569	0	85 550	87 119
Entretien, assurance, documentation	2 488	0	21 269	23 756
Honoraires - expertises	1 416	0	15 134	16 550
Impression publication	23 714	5 269	1 857	30 840
Déplacements et frais de mission	104 773	0	3 453	108 226
Affranchissements téléphone fax	2 461	23 117	3 776	29 354
Autres services extérieurs	14 652	4 944	10 140	29 736
<b>Sous total achats et services</b>	<b>180 680</b>	<b>148 381</b>	<b>144 563</b>	<b>473 624</b>
Impôts et taxes	0	0	7 871	7 871
<b>Sous total impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 871</b>	<b>7 871</b>
Salaires	390 493	35 466	74 630	500 588
Cotisations sociales	216 455	17 175	55 564	289 195
<b>Sous total ressources humaines</b>	<b>606 948</b>	<b>52 641</b>	<b>130 194</b>	<b>789 783</b>
Charges diverses de gestion	12 585	0	267	12 852
Convention actions développement	867 836	0	0	867 836
Allocation de fonds partenaires	786 702	0	0	786 702
Convention sensibilisation concertation	91 914	0	0	91 914
<b>Sous total autres charges</b>	<b>1 759 037</b>	<b>0</b>	<b>267</b>	<b>1 759 304</b>
Dotations aux amortissements	0	0	4 064	4 064
Dotations aux provisions pour risques/charges	5 000	0	0	5 000
<b>Sous total dotations aux amortissements</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>	<b>4 064</b>	<b>9 064</b>
<b>Sous total charges d'exploitation</b>	<b>2 551 665</b>	<b>201 022</b>	<b>286 959</b>	<b>3 039 646</b>
Charges financières	3 446	0	8	3 453
<b>sous total charges financières</b>	<b>3 446</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>3 453</b>
charges exceptionnelles /provisions pour risques	3 566	0	0	3 566
<b>sous total charges exceptionnelles</b>	<b>3 566</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 566</b>
<b>Emplois de l'exercice</b>	<b>2 558 677</b>	<b>201 022</b>	<b>286 966</b>	<b>3 046 666</b>
Engagement à réaliser sur subvention	844 069	0	0	844 069
Engagement à réaliser fonds générosité	57 000	0	0	57 000
Engagement à réaliser sur fonds privés	91 729	0	0	91 729
<b>Sous total engagements</b>	<b>992 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>992 798</b>
<b>Total charges du CER avant résultat</b>	<b>3 551 475</b>	<b>201 022</b>	<b>286 966</b>	<b>4 039 464</b>
Transfert de charges affectant l'exercice	3 302		156	3 458
<b>Total charges avant résultat</b>	<b>3 554 777</b>	<b>201 022</b>	<b>287 122</b>	<b>4 042 922</b>

## Répartition des ressources humaines

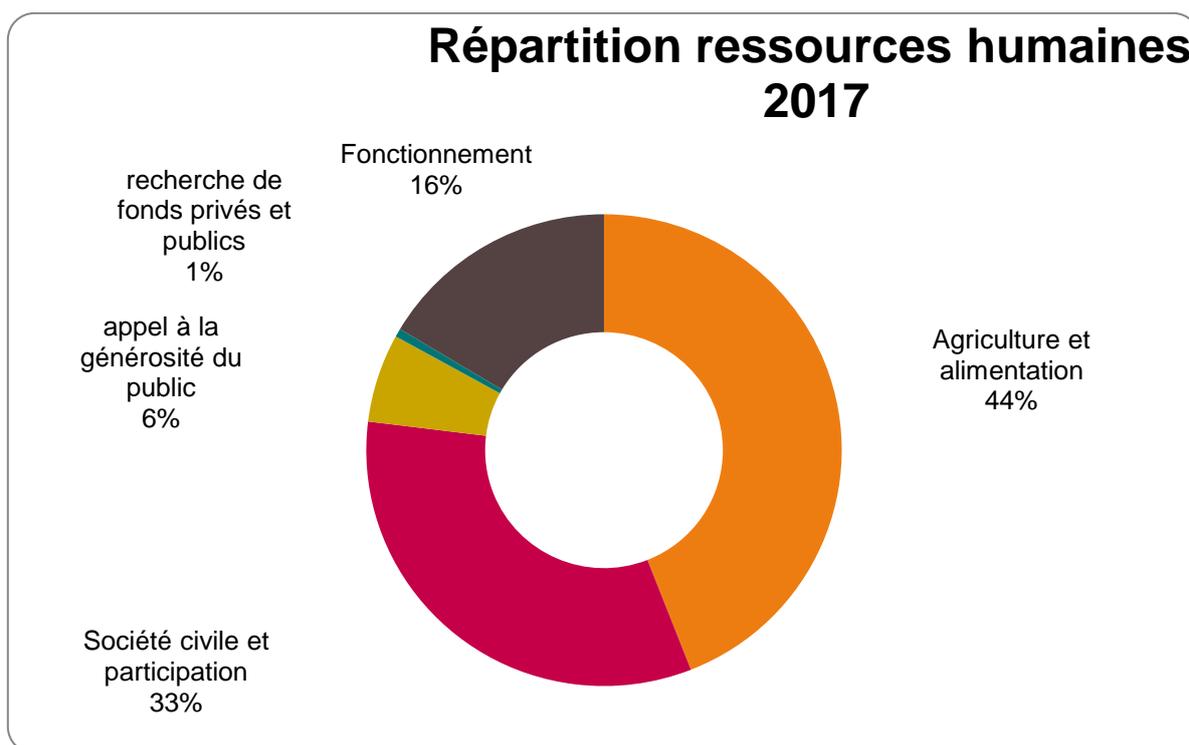
77 % des ressources humaines concernent les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives et assurer la capitalisation du programme d'appui à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, animer le réseau ALIMENTERRE chargé des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et agir en faveur du droit à l'alimentation par des actions de plaidoyer ;

- animer le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds (1 % pour les subventions privées et publiques et 6 % pour les appels à la générosité du public) ;
- dans la vie associative, autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association, le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (16 %).



#### Détail des missions sociales : 2 558 677 € (2 519 962 € en 2016)

MISSIONS SOCIALES	2015	2016	2017
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	928 696	392 341	501 608
Animation ALIMENTERRE et plaidoyer	342 044	317 793	401 318
<b>Total agriculture et alimentation</b>	<b>1 270 741</b>	<b>710 134</b>	<b>902 926</b>
PCPA Algérie	1 148 509	548 285	430 506
PCPA Congo	432 480	373 974	647 858
Coopérer autrement en acteurs de changement	367 739	434 915	386 786
Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus	232 406	452 654	190 601
<b>Total société civile et participation</b>	<b>2 181 134</b>	<b>1 809 828</b>	<b>1 655 751</b>
<b>TOTAL DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 451 874</b>	<b>2 519 962</b>	<b>2 558 677</b>

**Agriculture et alimentation : 902 926 € (710 134 € en 2016)**

L'année 2017 correspond à une année pleine de la convention triennale avec l'AFD, d'où une augmentation des dépenses par rapport à 2016. Cette convention permet de poursuivre les actions visant à renforcer le consommateur local en Afrique de l'Ouest et la sensibilisation des citoyens et des responsables politiques sur cet enjeu. Cette phase, bénéficie également de plusieurs cofinancements privés (la Fondation de France, la Fondation Danielle et Nina Carasso, Osiwa, Seed Foundation, Biocoop, Fondation Léa Nature et Olga Triballat (versement sous forme de dons)) et de donateurs individuels. Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le programme d'appui à l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le consommateur local, les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- l'animation du réseau ALIMENTERRE fortement mobilisé pour le Festival de films ;
- des actions de plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

**Société civile et participation : 1 655 751 € (1 809 828 € en 2016)**

La mission sociale, société civile et participation, est cofinancée par l'Agence Française de Développement, l'Union européenne pour les deux PCPA, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2017 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- le démarrage de la 3<sup>ème</sup> phase du PCPA Algérie, d'où une augmentation des dépenses par rapport à 2016, année de clôture de la deuxième phase. Cette nouvelle phase est soutenue par la Fondation de France et la fondation d'entreprise Groupe RATP ;
- la mise en œuvre du budget révisé de la convention pour le PCPA Congo sur la période 2014-2017, du fait du non versement de Ministère du Plan ;
- la poursuite des activités du programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) qui est également soutenu par la Fondation Abbé Pierre. Les dépenses de l'année sont moins importantes qu'en 2016 qui avait vu l'organisation d'un séminaire international.

**Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement****Les frais d'appel à la générosité du public : 196 352 € (175 103 € en 2016)**

Les frais d'appel à la générosité sont en augmentation par rapport à 2016 en raison de la mise en place d'une opération de recrutement de donateurs. L'ensemble des frais engagés en 2017 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée par des courriers postaux (incluant l'envoi de « l'Essentiel de l'année » pour présenter les comptes aux donateurs) et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 15 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'équipe du CFSI a réalisé l'ensemble des messages. Les opérations de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

RATIO DE COLLECTE	2015	2016	2017
collecte brute donateurs individuels	506 262	500 315	543 548
frais d'appel à la générosité	96 909	100 128	127 574
frais de traitement des dons	76 183	74 975	68 778
<b>collecte nette</b>	<b>333 170</b>	<b>325 212</b>	<b>347 196</b>
<b>ratio frais collecte/collecte brute</b>	<b>34%</b>	<b>35%</b>	<b>36%</b>

**Les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics : 4 671 € (64 448 € en 2016)**

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui de la responsable administrative et financière et de la direction du CFSI.

En 2017, les charges de personnel pour la recherche de fonds (privés et publics) ont été moins importantes qu'en 2016 car aucun nouveau dossier n'a été déposé auprès de l'AFD.

**La vie associative : 20 067 € (19 529 € en 2016)**

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

VIE ASSOCIATIVE	2015	2016	2017
Frais des instances	3 968	3 119	3 236
Adhésion à des collectifs	8 775	6 595	8 180
Ressources humaines	13 807	9 815	8 651
<b>TOTAL</b>	<b>26 550</b>	<b>19 529</b>	<b>20 067</b>

**Le fonctionnement général : 248 097 € (217 861 € en 2016)**

Les charges de fonctionnement représentent 8 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	50 014	44 178	42 776
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	71 376	85 554	95 183
Ressources humaines	105 707	85 796	106 496
Amortissement (matériel, installation)	2 467	2 333	3 642
<b>TOTAL</b>	<b>229 564</b>	<b>217 861</b>	<b>248 097</b>

**La communication institutionnelle : 18 802 € (21 615 € en 2016)**

Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

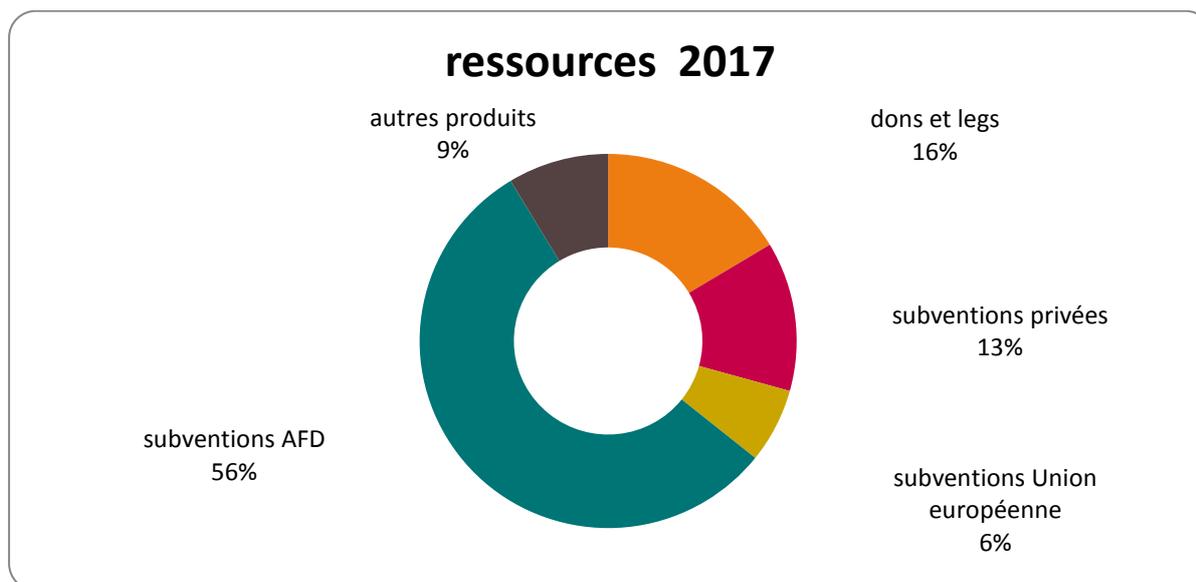
- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ;

- des ressources humaines internes au CFSI.

COMMUNICATION	2015	2016	2017
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	5 750	3 939	3 333
Ressources humaines	42 181	17 144	15 046
Amortissement (matériel, installation)	1 237	532	422
<b>TOTAL</b>	<b>49 168</b>	<b>21 615</b>	<b>18 802</b>

#### 4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.



#### 4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (3 046 666 €) ont été financés à 16 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 501 291 €). 50 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2017 ont financé les missions sociales réalisées durant l'exercice. 57 000 euros ont été affectés à des conventions pluriannuelles qui seront mises en œuvre en 2018 et 2019.

#### 4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (116 664 €) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (561 189 €) ;

- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (- 57 000 €) qui sont affectés à des projets pluriannuels en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest.

L'ensemble de ces montants permet de déterminer les sommes disponibles durant l'année (504 189 €). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 102 562 €).

#### **Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice**

La consommation des ressources collectées auprès du public (501 291 €) est légèrement inférieure à la collecte de l'année.

Le solde disponible en fin d'année (102 562 €) sera reporté début 2018. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

## 5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

**DOUCET BETH & ASSOCIES**  
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

### 5.1. Conventions signées en 2017

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date début	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Artisans du Monde Bourg en Bresse (membre de la Fédération Artisans du Monde)	France	ALIMENTERRE 2017	2 500	24	01/01/17	31/12/18	15/12/17	Gérald GODREUIL
Cap Solidarités	France	ALIMENTERRE 2017	4 800	24	01/01/17	31/12/18	20/12/17	Aït Essaghir EL HASSAN
Coopération Atlantique	France	ALIMENTERRE 2017	4 300	24	01/01/17	31/12/18	20/12/17	Pierre DEMERLE
Echangeons le Monde (membre de la Fédération Artisans du Monde)	France	ALIMENTERRE 2017	2 000	24	01/01/17	31/12/18	15/12/17	Gérald GODREUIL
Elevages sans Frontières	Togo	Pafao	19 971	15	01/01/18	31/03/19	15/01/18	Pauline Casalegno
SOL	Sénégal	Pafao	15 000	23	31/01/17	31/12/18	07/08/17	Clotilde Bato
Gret	France/Burkina faso /Sénégal	ALIMENTERRE 2017	37 040	12	01/01/17	30/11/17	04/01/17	Damien THIBAUT
Gret	Algérie	Appui transversal à la coordination du Programme	27 000	30	01/12/16	31/05/19	04/01/17	Damien THIBAUT
<b>Total Gret</b>			<b>64 040</b>					
		<b>Total 2017</b>	<b>112 611</b>					

## 5.2. Conventions exécutées en 2017 et signées lors des exercices précédents

SIGNATAIRE	PAYS	LIBELLE	FINANCEMENT	DUREE EN MOIS	DATE DEBUT	DATE DE FIN	DATE DE SIGNATURE	MEMBRE DU CD
<b>Batik International</b>	Egypte / Maroc / Tunisie/ France	E'changeons : ensemble pour le changement des mentalités sur l'insertion économique et professionnelle des femmes	64 040	24	01/03/15	28/02/17	21/05/15	Pauline de la CRUZ
<b>Cap Solidarités</b>	France	Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires	58 575	36	01/01/15	31/12/17	21/05/15	Aït Essaghir EL HASSAN
<b>CGT</b>	Honduras / Nicaragua / Costa Rica / Panama / Colombie / Equateur / Pérou / Antilles françaises	La santé et la sécurité au travail dans l'industrie de la banane	66 440	24	01/01/15	31/12/16	21/05/15	Marie-Christine NAILLOD
<b>Coopération Atlantique</b>	Basse Guinée / France	L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural : un enjeu en partage, un projet de coopération solidaire entre acteurs et territoires en devenir / Pays de la Loire – Basse Guinée »	66 440	36	01/01/15	31/12/17	21/05/15	Pierre DEMERLE
<b>Coopération Atlantique</b>	Guinée	Pafao 2016	15 000	12	01/08/16	31/07/17	09/09/16	Pierre DEMERLE
<b>Total CAG44</b>			<b>81 440</b>					
<b>Elevages sans frontières</b>	Togo	Pafao 2016	48 000	32	01/08/16	31/03/19	09/09/16	Pauline Casalegno
<b>Fédération Artisans du Monde</b>	Sénégal	ALIMENTERRE 2016	1 100	12	01/01/16	31/12/16	05/09/16	Gérald GODREUIL
<b>Grdr</b>	Sénégal	Approvisionnement des cantines scolaires et des marchés de Ziguinchor en produits maraichers sains	50 000	36	01/07/15	30/06/18	17/08/15	Olivier LE MASSON
<b>Grdr</b>	Mali / France	Penser les mobilités au sein de l'économie sociale et solidaire comme levier pour coopérer autrement, en s'appuyant sur les territoires du Nord-Pas de Calais et de Kayes	65 620	30	01/02/15	31/07/17	21/05/15	Olivier LE MASSON
<b>Total Grdr</b>			<b>115 620</b>					
<b>Gret</b>	Congo	Appui transversal à la coordination du	54 960	36	01/01/14	31/03/17	02/02/2014	Damien

SIGNATAIRE	PAYS	LIBELLE	FINANCEMENT	DUREE EN MOIS	DATE DEBUT	DATE DE FIN	DATE DE SIGNATURE	MEMBRE DU CD
		Programme						THIBAULT
<b>Gret</b>	Burkina Faso	Valorisation des produits locaux transformés pour les marchés urbains du Burkina	50 000	35	01/01/15	30/11/17	02/02/14	Damien THIBAULT
<b>Gret</b>	Vietnam / France	Le droit, vecteur de solidarités entre acteurs sociaux, syndicaux, politiques et économiques au Vietnam et en France pour les femmes migrantes	66 000	24	01/01/15	31/12/16	21/05/15	Damien THIBAULT
<b>Total Gret</b>			<b>170 960</b>					
<b>ESSOR</b>	Tchad / France	Concertation pluri acteurs, échanges Nord/Sud (Tchad/France) et mise en place de dispositifs innovants autour de la formation et l'insertion professionnelle	66 333	24	01/05/15	30/04/17	21/05/15	Jean-Philippe DELGRANGE
<b>SPF</b>	Salvador / France	Des Paniers paysans de Comasagua (Salvador) au jardin solidaire de Montauban	66 440	24	02/01/15	31/12/16	21/05/15	Lysia BEYSSELSANCE
<b>Total général</b>			<b>738 948</b>					



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : [info@cfsi.asso.fr](mailto:info@cfsi.asso.fr)  
[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

